

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-492940

CA

<input checked="" type="checkbox"/> <b>Maladie</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dentaire</b>	<input type="checkbox"/> <b>Optique</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autres</b>
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>06332</u>		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>ELASSAS Abdennahim</u>			
Date de naissance : <u>1958</u>			
Adresse : <u>43 RUE IBN KHALDOUNÉ ZÉNÉCHID</u>			
Tél. : <u>06.08.48.1718</u>		Total des frais engagés : <u>301,00</u> Dhs	

<b>Cadre réservé au Médecin</b>			
Cachet du médecin :			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">           Docteur ARAGHOUISSAINT Najib            Médecine Générale            16, Rue Okba Shou Nafie            BERRECHID - Tel.: 33.73.21         </div>			
Date de consultation : <u>25 NOV 2019</u>			
Nom et prénom du malade : <u>EL ASSAS Mohamed</u>			
Age: <u>20 NOV. 2019</u>			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : <u>Syndrome dysrégif</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc

Signature de l'adhérent(e) : Y

Le : 27/11/2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 NOV 2019		1	150	INP : 06104002 Docteur ARAI HASSAN Najib Médecin Général 16, Rue Elou Nafie TÉLEPHONE : 33.73.21

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie IBN ROCHD Dr. LIAHI HAFSA 30, Rue Moulay Ismaïl ZERRECHID - TÉL : 03 22 78 47	25/11/2019	161,72

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

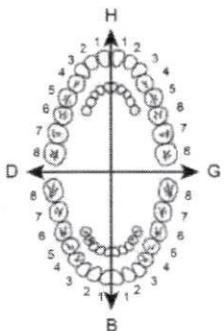
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

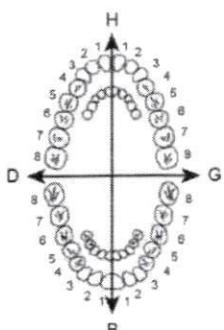
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

*Dr. Araqi Houssaini Najib*

**MEDECINE GENERALE**

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces  
Royales Airs de Casablanca  
Expert Assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid  
Tél. : 05 22 33 73 21  
GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقي حسيني نجبيه ليلة ابن رشد  
الطب العام  
الفحص بالصدى  
Pharmacie IBN ROCHD  
Dr. LHACHMI HAIFA  
30, Rue Moulay Idriss Laazhar  
BERRECHID - Tél.: 05 22 32 72 44  
طبيب رئيسي سابق بالقوات الجوية الملكية بالدار البيضاء  
نجبيه محلف لدى المحاكم  
16، زنقة عقبة بن نافع - بشيريد  
الهاتف: 05 22 33 73 21  
المحمول: 06 62 07 65 56

25 NOV. 2019

126,00 EL ADRAS ♂ Mohamed  
① - Esciplex 10 mg S.V.  
le mat apres 14h 30 min  
35,70 Alprazol 6 mg S.V.  
112 gr R 112 gr 30 min

161,70  
Docteur ARAQI HOUSSAINI Najib  
Médecine Générale  
16, Rue Okba Bnou Nafie  
BERRECHID Tél. 05 22 33 73 21

# **ALPRAZ 0,5 mg et 1 mg**

## **Comprimés sécables**

**2. QUELLES SONT LES INFOS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ALPRAZ, comprimé sécable**

Veuillez lire attentivement l'<sup>o</sup> de cette notice avant ce médicament.

- Gardez cette notice, vous besoin de la relire.

- Si vous avez toute autre question, demandez plus à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament vous a été prescrit. Ne le donnez à personne d'autre, même si les symptômes identiques, certains peuvent être nocif.

- Si l'un des effets indésirables graves ou si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans la notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

3570

**Dans cette notice :**

1. QU'EST-CE QUE ALPRAZ, comprimé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE ALPRAZ, comprimé sécable ?

3. COMMENT PRENDRE ALPRAZ, comprimé sécable ?

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES EVENTUELS ?

5. COMMENT CONSERVER ALPRAZ, comprimé sécable ?

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE ALPRAZ, comprimé sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

**Classe pharmacothérapeutique ANXIOLYTIQUE**

Ce médicament appartient à la classe des benzodiazépines.

**Indications thérapeutiques**

Ce médicament est préconisé dans le traitement de l'anxiété lorsque celle-ci s'accompagne de troubles gênants, ou en prévention et/ou traitement des manifestations liées à un sevrage alcoolique.

n vous a informé, contactez votre pharmacien ou votre médecin. Il existe plusieurs types de cas suivant la classe du médicament : ALPRAZ, comprimé sécable. Ces cas suivent une progression dans le temps : cette classe de médicaments possètent des effets indésirables graves et persistants du fait de leur action sur le système nerveux central. Ils peuvent entraîner une dépendance physique et mentale. Les effets indésirables peuvent être permanents ou temporaires. Les personnes qui prennent ces médicaments doivent être surveillées régulièrement pour détecter les signes de dépendance et pour ajuster la dose si nécessaire.

est indiqué dans la notice. Votre médecin peut vous donner des conseils supplémentaires. Il est important de suivre les recommandations de votre pharmacien et de ne pas prendre de médicaments sans prescription. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à les poser à votre pharmacien ou à votre médecin. Ils sont là pour vous aider et pour vous assurer que vous prenez le meilleur traitement pour vos besoins.

ment. Les personnes qui prennent ces médicaments doivent être surveillées régulièrement pour détecter les signes de dépendance et pour ajuster la dose si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

à votre médecine. Il vous indiquera comment prendre le médicament et comment le faire cesser si nécessaire.

